



GRAND CONSEIL

Postulat - 25_POS_50 - Martine Gerber et consorts au nom Les Vert.e.s, Martine Gerber - Exposition des enfants Vaudois aux produits phytosanitaires : que sait-on ?

Texte déposé :

En préambule, je tiens à affirmer que ce postulat ne cherche pas à stigmatiser un groupe professionnel, à savoir celui représentant les métiers de la terre, dont je fais d'ailleurs partie et je suis bien placée pour savoir le rôle vital qu'il joue, mais bien à apporter un nouvel élément dans une discussion essentielle et qui en l'occurrence touche à la santé.

Force est de relever que la littérature scientifique a déjà largement démontré que les populations vivant à proximité de terres agricoles sont exposées aux pesticides de diverses manières, par le biais de la dérive de pesticides dans l'air, éventuellement aussi par des résidus présents sur les vêtements et rapportés au domicile, ou encore de la nourriture qu'elles consomment. Cela est aussi vrai d'ailleurs pour la proximité avec les terrains de golf, comme le rapportait récemment un quotidien local[1]. On sait aussi que cette exposition peut affecter l'appareil respiratoire (il n'y a qu'à voir comment les ouvriers viticoles « s'harnachent » pour pulvériser ces produits et ils ont bien raison !), mais aussi d'autres maladies plus graves aussi. Des études faites à l'étranger ont montré que les produits phytosanitaires affectent en particulier des groupes de personnes vulnérables, comme les enfants.

Une récente étude[2] faite dans le Valais, à la demande du gouvernement et grâce à son financement, est passée un peu sous les radars médiatiques. Si elle laisse encore beaucoup de questions en suspens - ce qui est normal pour une telle investigation-, elle fournit des observations qui doivent nous interroger. Elle a été menée dans trois villages de la plaine du Rhône valaisanne, en prenant des mesures à 4 périodes, à savoir, en janvier (moment de « pause » hivernale) puis 3 fois entre avril et juin, moment de la plus grande utilisation de pesticides. Elle a ciblé des enfants d'âge scolaire qui ont porté des bracelets mais chez qui des échantillons d'urine ont aussi été prélevés.

On apprend, entre autres que, sur les 81 pesticides testés, 36 ont été trouvés dans les bracelets des enfants au cours d'au moins une période. Les fongicides représentent les pesticides les plus fréquemment détectés dans les bracelets individuels au total, suivis par les herbicides. Cela a un lien direct avec l'utilisation de ces produits dans ces cultures d'autant que le nombre de pesticides détectés dans les bracelets des enfants est passé de 18 lors de l'évaluation de référence en janvier à 29 au cours de la dernière période en juin. Plus inquiétant encore, certains pesticides, interdits en Suisse depuis quelques années en raison de leur possible atteinte à la santé, ont été retrouvés sur les bracelets.

Les biomarqueurs urinaires de pesticides ont été détectés dans l'urine de tous les enfants au cours d'au moins une évaluation.

Si, comme le souligne l'étude, fort heureusement, les enfants n'ont pas présenté de symptômes respiratoires graves, il n'en reste pas moins que le nombre d'enfant présentant ce type de symptômes a passé de 10% à 20% entre la période hivernale (où pourtant les enfants ont habituellement plus d'infections respiratoires banales), et la période de haute pulvérisation de pesticides (où habituellement les enfants sont moins symptomatiques). L'exposition en soi à de nombreux produits phytosanitaires -dont certains déjà interdits- est inquiétante.

A priori, il n'y a pas de raison que la situation soit différente de celle qui prévaut dans la plaine du Rhône valaisanne, en particulier dans le Chablais, Lavaux et la Côte, qui sont aussi des régions très viticoles et/ou arboricoles.

Au vu de ce qui précède, je remercie le Conseil d'Etat de bien vouloir préciser comment il entend s'assurer que la population vaudoise en général, mais les enfants et toute personne vulnérable en particulier, soient protégés des expositions à des produits phytosanitaires, potentiellement délétères pour la santé, et subsidiairement s'il entend mandater une étude complémentaire à celle effectuée au Valais et qui pourrait encore mieux cerner la problématique de santé publique soulevée.

[1] <https://www.24heures.ch/sante-habiter-pres-dun-golf-doublerait-le-risque-de-parkinson-809847644985>

[2] Exposition aux Pesticides par l'Air et Santé Respiratoire des Écoliers en Valais (PARVAL) :

Auteurs : Lucienne Zinsstag, Anouk Petitpierre, Aline Berweger, Noémie Pidoux, Christine Dalla Pola, Dr Medea Imboden, PD Dr Christian Schindler, Prof. Nicole Probst Hensch, Prof. Samuel Fuhrimann*

Conclusion : Prise en considération immédiate

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Anna Perret (VER)
3. Blaise Vionnet (V'L)
4. Claude Nicole Grin (VER)
5. Denis Corboz (SOC)
6. Eliane Desarzens (SOC)
7. Felix Stürner (VER)
8. Géraldine Dubuis (VER)
9. Isabelle Freymond (IND)

10. Laure Jaton (SOC)
11. Marc Vuilleumier (EP)
12. Oleg Gafner (VER)
13. Pierre Fonjallaz (VER)
14. Sébastien Humbert (V'L)
15. Sylvie Podio (VER)
16. Valérie Zonca (VER)
17. Vincent Bonvin (VER)
18. Vincent Keller (EP)
19. Yannick Maury (VER)
20. Yolanda Müller Chabloz (VER)
21. Yves Paccaud (SOC)